

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



Politique de sélection de vélo de montagne DHI 2026

ÉBAUCHE publiée le 30 janvier 2026; VERSION FINALE publiée le 13 février 2026
MISE À JOUR le 20 avril 2026 (changements en [texte bleu](#))

Date limite pour porter appel à cette politique : 21 février 2026

*Développé par le Comité des entraîneurs de Cyclisme Canada;
Approuvé par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada
et le Comité de haute performance de Cyclisme Canada*

Toute la programmation peut être modifiée.

*En cas de différence entre les versions anglaise et française du présent document,
la version anglaise prévaudra.*

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME VÉLO DE MONTAGNE DHI 2026.....	2
SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	2
SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION	2
SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES	4
CHAMPIONNATS DU MONDE VÉLO DE MONTAGNE DHI.....	4



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères utilisés par Cyclisme Canada (CC) pour sélectionner l'équipe canadienne pour les projets internationaux de vélo de montagne DHI.

Les athlètes doivent satisfaire à tous les critères d'admissibilité des sections B et C pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection publiés sur le site Web de CC.

SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME VÉLO DE MONTAGNE DHI 2026

Dates du projet	Projet	Lieu	Date limite d'application
17-31 août ou 23-31 août	Championnats du monde UCI de vélo de montagne DHI ○ Jusqu'à 4 des athlètes juniors sélectionnés seront invités à la Coupe du Monde UCI en Haute-Savoie FRA avant les Championnats du monde.	Val di Sole ITA	26 juillet

Toutes les dates peuvent être modifiées

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens de vélo de montagne DHI ou avoir une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC)
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes des collègues communautaires et UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.
- Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION

Les sélections ne prendront en compte que les résultats des événements cités dans cette politique, sauf si d'autres résultats sont requis pour exercer la discrétion du Comité des entraîneurs.



Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est calculée en fonction du nombre de participants dans les résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes indiqués comme DNS, DNF et DSQ.

Dans les cas où le nombre de participants est restreint en raison des processus de qualification ou d'autres types de restrictions d'entrée, le nombre de participants au processus de qualification peut être pris en compte.

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont postulé à la sélection.

À la seule discrétion du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans des événements qui ne sont pas mentionnés dans ce document peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau de compétence approprié pour concourir en toute sécurité dans l'événement sélectionné. Les sélections basées sur des résultats équivalents seront évaluées au cas par cas en tenant compte de :

- le niveau de l'événement où le résultat a été atteint;
- la qualité des athlètes de la compétition dans laquelle le résultat a été atteint; et
- l'expérience et la compétence démontrées de l'athlète dans l'épreuve sélectionnée.

**SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES****Championnats du monde vélo de montagne DHI**

Titre du projet	Championnats du monde UCI DHI		
Dates des projets :	23-31 août (Championnats du monde seulement)		
Dates et lieux des compétitions :	29-30 août : Championnats du monde UCI DHI, Val di Sole ITA		
Catégorie :	Junior, Élite		
Taille maximale de l'équipe :	Championnats du monde : 28 athlètes comme suit :	Femmes	Hommes
	Junior (né en 2008-2009) :	7	7
	Elite (né en 2007 et avant) :	7	8*
	<i>* Selon article 9.2.009 des règlements UCI, le champion du monde élite 2025 Jackson Goldstone est qualifié par nom en plus du quota canadien de 7 athlètes. S'il ne prend pas le départ, il ne peut pas être remplacé par un autre athlète.</i>		
<i>CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique de sélection générale.</i>			
<p>Note : Les athlètes juniors participeront aux Championnats du monde soit en tant que membres de l'équipe nationale, soit avec leur équipe de vélo de montagne UCI. CC prévoit un soutien logistique et de logement pour un nombre limité d'athlètes juniors; Les équipes UCI seront responsables de toutes les logistiques, du personnel et des coûts associés à la participation de leurs athlètes aux Championnats du monde.</p> <p>Les athlètes élite participeront aux Championnats du monde soit avec le soutien de leur équipe de vélo de montagne UCI, soit en tant qu'athlètes privés (« privateer »). Ces athlètes et/ou leurs équipes seront responsables de toutes les logistiques, du personnel et des coûts liés à la participation aux Championnats du monde. Les athlètes qui participent en tant qu'athlètes privés peuvent désigner CC comme contact d'urgence pour les Championnats du monde, mais doivent tout de même fournir leur propre soutien mécanique et thérapeutique.</p> <p>CC fournira à tous les athlètes l'uniforme requis de l'équipe nationale.</p>			
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none">Comité des entraîneurs de CC (voir le site web du CC) Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none">Chef des sports, ou son déléguéDirecteur des services de haute performance, ou son déléguéComité de haute performance		
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">27 juillet – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués29 juillet – Recommandations de sélection soumises au CHP31 juillet – CC finalise la décision de sélection in informe les athlètes; la période d'appel commence7 août – Date limite d'appel* <p>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>		
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site web du CC au plus tard le 26 juillet.		



	<p>Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours, démontré durant des compétitions nationales et internationales. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être considérés pour la sélection. Si vous avez des questions, veuillez contacter l'entraîneur de l'équipe nationale (disciples de descente) Chad Hendren à chad.hendren@cyclingcanada.ca.</p>
Critères de sélection :	<p>Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles :</p> <p>Femmes juniors et hommes juniors</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les athlètes nés en 2008 qui ont terminé parmi les trois premiers aux Championnats du monde DHI junior en 2025 ou lors d'une Coupe du monde DHI junior dans les 12 mois précédant la date de sélection.2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 5 premiers du DHI junior lors d'une Coupe du monde 2025 avant la date de sélection. Classés selon le meilleur résultat.3. Les athlètes qui ont terminé parmi les 5 premiers du DHI junior aux Championnats canadiens DHI 2026, classés par ordre d'arrivée, à condition d'avoir terminé dans un délai de 108% du gagnant.4. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction de :<ul style="list-style-type: none">○ Résultats historiques;○ Considération des circonstances liées à la santé. <p>Femmes élite et hommes élite</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les athlètes qui ont terminé parmi les trois premiers aux Championnats du monde DHI élite en 2025 ou lors d'une Coupe du monde DHI élite dans les 12 mois précédant la date de sélection.2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 15 premières femmes ou 30 premiers hommes et dans la première moitié des participants du DHI élite lors d'une Coupe du monde 2025 avant la date de sélection. Classé selon le meilleur résultat.3. Les athlètes classés dans le premier 10% du classement DHI élite de l'UCI à la date de sélection. Classés dans l'ordre du classement.4. Les athlètes qui ont terminé parmi les 10 premiers du DHI élite aux Championnats canadiens 2026, classés par ordre d'arrivée, à condition d'avoir terminé dans un délai de 108% du gagnant.5. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du panel d'entraîneurs en fonction de :<ul style="list-style-type: none">○ Résultats historiques;○ Considération des circonstances liées à la santé. <p>En cas d'égalité, le résultat le plus récent sera prioritaire. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Coûts de déplacement vers et depuis le projet• Repas pendant le projet• Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la



	<p>fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p> <p>Les athlètes qui participent avec le soutien de leur groupe sportif UCI et qui n'utilisent pas le logement de CC sont considérés comme athlètes privés et ne paient pas des frais de projet.</p>
--	--